Examen préalable de conception d'une installation d'Assainissement Non Collectif

PIECES JOINTES au présent dossier

- ☐ **un plan de situation** (1 / 25000e),
- ☐ **un plan de masse** (1/200e ou 1/500e) précisant la position de l'habitation future, l'emplacement de la filière d'ANC projetée, la position des puits, sources et ruisseaux éventuels dans un rayon proche, ainsi que le sens et le pourcentage de la pente du terrain,
- ☐ **l'étude de faisabilité de l'ANC**,
- ☐ des informations permettant de dimensionner l'installation (plan intérieur de l'habitation,…)
- ☐ si nécessaire, les autorisations de rejet et de servitudes.

Votre dossier sera étudié en 3 temps :

1. L'examen préalable à la conception (instruction du présent dossier) ;
2. L'implantation sur site du dispositif d'assainissement non collectif en présence du propriétaire et/ou de l'entreprise avant le début des travaux ;
3. La vérification de l'exécution des travaux **(avant remblaiement).**

Pour tous renseignements, merci de contacter le technicien du SPANC :

Contact du technicien SPANC

Florentin DURIEUX

Tel : 04.76.37.10.66 / 07.86.64.76.96

Mail : florentin.durieux@sie-guiers-ainan.fr

1. INFORMATIONS GENERALES

➢ NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

☐ 1- D'une demande de permis de construire d'une construction neuve ;

☐ 2- D'une demande de permis de construire d'une construction existante (transformation, agrandissement),

☐ 3- D'une réhabilitation d'un dispositif d'assainissement existant sans déclaration d'urbanisme

SIEGA 27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr

572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr CCLA

COORDONNEES DU PETITIONNAIRE

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

2. CARACTERISTIQUES DU PROJET

Adresse du projet : _____

Code postal / Commune : _____

Références cadastrales du terrain (sections / N° de parcelles) : _____

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc…)

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Installateur (entreprise ou particulier) – si connu

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

- TYPE DE L'IMMEUBLE

☐ Maison d'habitation individuelle ;

Résidence principale ☐ résidence secondaire ☐ location ☐

☐ Lotissement (date de l'arrêté préfectoral de lotir : ___ / ___ / _____)

☐ Immeuble (nombre de logements : _____)

☐ Autre (préciser : _____)

- CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Nombre total de pièces principales : _____

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base (« nombre de pièces principales = nombre d'Equivalents-Habitants (EH) ») ; Quel est le nombre d'EH retenu ? _____EH

Alimentation en eau potable : Réseau public ☐

Alimentation privée ☐ (préciser) : _____

SIEGA 27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr CCLA

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, sera-t-il en partie conservé ? ☐ OUI ☐ NON

Détail des éléments qui seront conservés : _____

_____

_____

➢ CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Zone à enjeux : ☐ NON ☐ OUI sanitaire ☐ OUI environnementale

Surface totale du terrain : _____ m^2

Pente existante : ☐ Faible (< 5 %) ☐ Moyenne (5 < p < 10 %) ☐ Forte (> 10 %)

Terrain inondable : ☐ OUI ☐ NON

Nappe d'eau présente à moins de 1 m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) : ☐ OUI ☐ NON

Présence de roche à moins de 1 m de la surface du sol : ☐ OUI ☐ NON

Autres observations : _____

_____

_____.

Si présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue :

(Tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.)

L'ouvrage est-il déclaré ?	☐ OUI ☐ NON
L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?	☐ OUI ☐ NON
L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?	☐ OUI ☐ NON
La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 m ?	☐ OUI ☐ NON

Perméabilité moyenne (en mm/h) : _____

	Date Visite	Test perméabilité	Profondeur test (m)	Vitesse infiltration (mm/h)
1				
2				

SIEGA 27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr CCLA

3				
4				
5				
6				

➢ CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETEE

Destination des eaux pluviales : _____

*(*Nota *: il est **interdit** de rejeter les eaux pluviales dans le dispositif d'assainissement non collectif).*

⇒ **PRETRAITEMENT**

N.B : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.

Dispositif de prétraitement	Eaux usées	Eaux ménagères
☐ Bac dégraisseur**	☐ 500 Litres	☐ 200 Litres
☐ Fosse toutes eaux	Volume (m^3) :	Volume (m^3) : *
☐ Préfiltre décolloïdeur	Volume (m^3) :	Volume (m^3) : *
☐ Chasse à auget	Volume (m^3) :	Volume (m^3) : *

N.B : ****dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.

*** Dans le cas particulier des toilettes sèches**

☐ Poste de relevage : Volume de bâché : _____ L et Type : _____

Eaux brutes ☐ Eaux prétraitées ☐ Eaux traitées ☐

☐ Toilettes sèches :

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) : _____

_____

⇒ **TRAITEMENT**

Epandage par le sol en place	Longueur (ml) :
Tranchées d'épandage ☐	Largeur (m) :
Lit d'épandage ☐	Nombre de tranchées :
	Longueur unitaire (m) :
Epandage par massif reconstitué	Profondeur (m) :
Filtre à sable non drainé ☐	(Zéolithe) Fournisseur :
Filtre à sable drainé ☐	(Zéolithe) Surface de filtration (m^2) :
Lit filtrant à massif de zéolithe ☐	

☐ **Autres dispositifs** :

Microstation ☐ Filtre-compact ☐ Filtre planté ☐

SIEGA 27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr CCLA

Dénomination commerciale titulaire de l'agrément : _____

Modèle : _____

Numéro d'agrément : _____

Capacité de traitement : _____ EH

SIEGA
27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr
CCLA

MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES POUR LES FILIERES DRAINEES.

☐ **Par infiltration dans le sol en place** :

- ☐ Tranchée(s) de dissipation :

Longueur : ____ml soit ____ tranchée(s) de ____ m.

Largeur de tranchée : _____ m Profondeur : ____ m

- ☐ Puits d'infiltration *(uniquement sur dérogation du SPANC) :*

Profondeur : ____m
Diamètre ouvrage (m) :
Diamètre des buses (m) :
Hauteur sous fil d'eau d'arrivée (m) :

☐ **Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel** :

- ☐ Fossé existant (Nom du propriétaire : _____)

Autorisation du gestionnaire : ☐ Oui ☐ Non

- ☐ Réseau pluvial (Nom du propriétaire : _____)

Autorisation du gestionnaire : ☐ Oui ☐ Non

- ☐ Cours d'eau, étang, etc… (Nom du propriétaire : _____)

Autorisation du gestionnaire : ☐ Oui ☐ Non

SIEGA
27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr
CCLA

3. ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Dans le cadre d'un permis de construire : *conformément à la délibération de la CCLA du 19/05/2022, une redevance forfaitaire de **250 € HT** sera demandée au pétitionnaire, payable de la façon suivante : **100 € HT** à **l'examen préalable à la conception** du présent dossier, puis **150 € HT après contrôle sur site de la bonne exécution des travaux**.*

Pour les installations à réhabiliter sans document d'urbanisme : *conformément à la délibération de la CCLA du 19/05/2022, une redevance forfaitaire de **130 € HT** sera demandée au pétitionnaire, payable **après contrôle sur site de la bonne exécution des travaux**.*

En outre, la redevance pour le contrôle des installations à réhabiliter aux propriétaires inscrits dans un programme de réhabilitations groupées financées par le Département, s'applique y compris en cas de désistement (travaux reportés ou annulés), puisque les prestations d'animation/coordination et d'examen de la conception auront été assurées par le syndicat. Le cas échéant, la redevance sera payable dès le constat du désistement.

Je soussigné(e)_____ certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, je m'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement de service SPANC ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC ;
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation, conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : _____

Le : _____/_____/_____

Signature du pétitionnaire précédée de la mention « lu et approuvé »

SIEGA
27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr
CCLA

4. CONCLUSION

(Cadre réservé à la collectivité)

ATTESTATION DE CONFORMITE DU PROJET

(au titre de l'article R431-16 du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné, André BOIS, Président de la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, atteste que le projet de l'installation d'assainissement non collectif prévue au présent dossier est :

CONFORME ☐ NON CONFORME ☐

Remarque :

Technicien référent du dossier :

Fait à :

Le :

Le Président,

Pascal ZUCCHERO

SIEGA 27, avenue Pravaz, B.P. 66 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.21.18 / Fax: 04.76.37.32.03 / email: accueil@sie-guiers-ainan.fr
572 route d'Aiguebelette le lac 73470 NANCES
Tel : 04.79.28.97.73 / email : jb.moinot@ccla.fr CCLA